

INTERVIEW
Karine J., AESH en école maternelle et primaire

1/ Depuis combien de temps êtes-vous AESH?

J'exerce depuis 8 ans.

2/ Qu'est-ce qui a motivé votre implication pour accompagner des élèves à besoins particuliers ?

J'ai toujours voulu avoir un travail en relation avec l'humain. Apporter soutien, aide et soins à autrui est essentiel à mon épanouissement.

Nous avons une proximité tellement précieuse avec ces enfants. La relation est indéniable. Ils nous apportent autant que nous leur apportons.

3/ Dans quels types d'établissements avez-vous travaillé? (école ? Collège ? Lycée?)

J'ai travaillé en école maternelle et primaire

4/ En quoi consiste votre mission auprès des parents d'élèves à besoins particuliers ?

L'essentiel pour moi est que l'élève soit heureux de venir à l'école, qu'il se sente écouté, accompagné et que les parents aient une totale confiance en moi car ils me confient leur enfant, c'est primordial. Il faut établir un climat de confiance propice aux échanges.

5/ Quelle(s) évolution(s) constatez-vous depuis le début de votre mission ?

Nous sommes moins transparentes et je pense que les équipes éducatives se rendent bien compte de notre présence nécessaire auprès des enfants en situation de handicap.

J'observe que sans nous, les AESH, l'inclusion est plus difficile encore.

6/ Que pouvez-vous nous dire sur la prise en charge des EBP ?

Je pense qu'il faut continuer à développer des moyens spécifiques pour la prise en charge des élèves avec un handicap, ces moyens doivent être matériels ou humains. L'accompagnement tel qu'il existe dans les classes ULIS est efficace et individualisé.

7/ Voyez-vous des avantages liés au travail en réseau (PIAL) écoles-collège-lycée ?

Non, aucun

8/ Quels sont les besoins auxquels le PIAL ne répond pas, selon vous ?

Consulter et prendre en compte le ressenti des AESH avant l'attribution d'un élève est important. Il faut être formé correctement pour accompagner les élèves. J'ai vu l'exemple d'une AESH qu'on a pas consultée avant de lui confier l'accompagnement d'un enfant autiste.

Il est nécessaire de former les AESH à l'entrée dans le métier et ensuite de proposer des modules ou stages sur des aspects spécifiques afin de nous permettre de mener au mieux nos missions. Sans cela l'accompagnement n'est pas constructif et ça peut être un échec.

9/ Avez-vous l'impression de mener à bien votre mission ? Quel regard avez-vous sur votre activité ?

Je n'ai pas toujours la certitude de faire bien. Nous manquons cruellement de moyens lorsqu'il faut accompagner des enfants. Malheureusement, faute de places dans les établissements spécialisés, nous avons de plus en plus de profils d'élèves souffrant de troubles du spectre autistique. Ces enfants sont souvent en souffrance par manque d'un accompagnement adapté malgré notre présence et notre investissement.

Nous sommes toujours trop transparents, pas reconnus dans notre métier, nous ne bénéficions d'aucun statut intéressant, c'est donc démotivant à la longue car nous donnons beaucoup et nous recevons peu ou mal de la part de notre institution.

Sans nous, l'inclusion n'existerait pas ! Et pourtant on a très souvent l'impression d'être « la dernière roue du carrosse ».

10/ Avez-vous suivi des formations ? Si oui, lesquelles ? Avez-vous d'autres besoins que nous pourrions relayer ?

Pour ma part, j'ai suivi la formation de 60 heures. En 2020, j'ai voulu obtenir le DEAES par le biais d'une VAE afin de faire reconnaître le travail accompli et les compétences acquises.

J'ai obtenu ce diplôme, ceci m'a demandé énormément d'investissement et de travail.

Je n'ai reçu, en revanche, aucune reconnaissance financière ou statutaire par la suite.